

vous présenter le témoignage de leur reconnaissance la plus sincère et la plus vive pour le zèle que vous avez déployé en prêchant cette belle retraite au milieu de nous. Vos nombreux sermons qui nous ont si vivement intéressés, vos véhémentes exhortations contre les vices, vos chaleureux appels à la pratique de toutes les vertus, votre éloquence vraiment apostolique ont fondu la glace de nos cœurs, et nous ne croyons pas qu'un seul d'entre nous ait résisté à l'action de votre zèle. En présence d'un semblable résultat, nous ne pouvons résister au besoin qui nous presse de vous présenter nos félicitations sur votre succès, et de vous remercier du fond du cœur pour toutes vos bontés à notre égard.

L'établissement du Troisième Ordre Franciscain au milieu de nous a fait revivre dans notre population les anciennes traditions de cette paroisse. Nous nous rappelons avec bonheur que vos Pères ont précédé sur cette terre de la Nouvelle-France le clergé séculier, et même les Jésuites, qui ont tant fait pour notre pays. Nous nous rappelons avec orgueil que c'est dans ce diocèse de Chicoutimi, qu'ils ont offert pour la première fois le saint sacrifice de la messe, à l'Isle-aux-Coudres et à Tadoussac. En voyant reparaitre dans notre église après une absence de plus d'un siècle et demi, ce vénérable habit franciscain, il nous a semblé revivre avec nos ancêtres qui furent, pendant longtemps, les fils spirituels de vos anciens Pères : ceux-ci, résidant à la Baie S. Paul, desservaient tout le comté de Charlevoix et une partie de celui du Saguenay, jusqu'à Tadoussac. Qui pourra redire les travaux, les fatigues, les voyages pénibles de ces fils de S. François à travers nos montagnes, au sein des forêts encore peuplées à cette époque de tribus sauvages ! Il nous semble que chaque parcelle de ce rude pays a bu les sueurs de ces apôtres du Nouveau-Monde. Il n'est pas étonnant qu'un sol aussi laborieusement arrosé ait produit dans un siècle et demi une aussi riche moisson que vous venez récolter aujourd'hui, comme un juste tribut, une récompense due à la famille franciscaine.

Soyez donc le bienvenu au milieu de nous, Révérend Père, comme vos anciens Pères l'ont été au milieu de nos ancêtres. Et nous vous prions de vous faire notre interprète auprès de vos Frères pour leur donner l'assurance que notre population a conservé fidèlement jusqu'à ce jour le dépôt de la foi et des bonnes mœurs que leur avaient confié les Récollets, anciens curés de la Baie S. Paul au commencement du dix-huitième siècle.

I  
cett  
pas  
dan  
lui c  
il es  
pêc  
com  
sent  
voy  
l'oba  
disc

C

RÉ

MOY

Je  
vent  
qu'en  
En c  
votre  
tienn  
qui e  
douce

Ce  
l'attri  
qui o  
dont  
n'est  
de ce  
bonn  
tribus  
Paste  
votre  
Tout  
puis c  
semai  
les ph